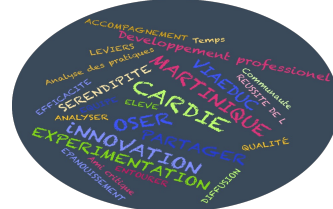




#cardie972

Simulation de conférence COP 21 SVT, Physique, Histoire-Géo EMC

<http://site.ac-martinique.fr/cardie>



- **Niveau Possible:** 3eme
- **Thème recouvert des futurs EPI:** Transition écologique et développement durable
- **Type d'intervention:** Enseignements distincts et/ou co-animation ; dédoublement
- **Dispositif actuel: Module académique:** projet pédagogique EEDD

Descriptif :

A l'occasion de l'organisation par la France de la conférence Paris-Climat 2015 (COP 21) qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 15 décembre 2015, ce projet est une façon d'impulser une nouvelle dynamique d'éducation au développement durable et d'impliquer les élèves dans la réflexion sur notre rôle à tous dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Objectif : Simuler les négociations de la COP21 par les élèves représentant des délégations imposées.



- Lors de cette simulation des négociations, il ne s'agit pas d'imiter un événement existant mais d'inventer une situation fictive proche de la réalité.
- Cette simulation se déroule sous la forme d'un jeu de rôle dans lequel est reproduite la structure d'une négociation internationale, ou d'un moment de celle-ci, en mettant en scène les procédures de l'ONU (par exemple l'organisation des échanges entre les personnes incarnant les représentants des gouvernements, les discours et postures, le protocole....).

Variables didactiques et pédagogiques

- Travail sur la documentation de pays (économie, politique, positionnement par rapport à la question climatique).
- Analyse de documents scientifiques et diplomatiques sur le thème ;
- Travail collaboratif sur la rédaction de discours, l'élaboration de diaporamas de présentation ;
- Faire un discours argumenté en public ;
- Prendre des engagements pertinents pour la sauvegarde de l'environnement.

Dans quels Buts?

- Apprendre à défendre ses positions via la formulation d'arguments, en particulier à l'oral ;
- Apprendre aux élèves, par la démarche de projet, à se projeter dans un avenir dont ils seront les acteurs ;
- Mise en responsabilité par rapport aux enjeux du changement climatique.